



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 5 novembre 2020

Aéroports de Paris SA

Le Groupe ADP prend acte de la décision de la majorité des organisations syndicales représentatives de ne pas signer l'ensemble des trois accords visant à adapter le modèle de l'entreprise à son nouvel environnement

Alors que le trafic aérien était jusqu'à présent en croissance quasiment ininterrompue depuis 50 ans, la crise liée à l'épidémie du COVID-19 provoque un arrêt brutal du transport aérien. Le rétablissement du trafic aérien au niveau de celui de 2019 est attendu à la fin de la période comprise entre 2024 et 2027¹.

Le Groupe ADP était jusqu'à présent structurellement organisé pour accompagner un développement régulier de ses activités tant en France qu'à l'international, à travers ses métiers, sa structure sociale, et sa dynamique salariale et financière. A la suite de la pandémie et des bouleversements durables qu'elle va entraîner, le Groupe ADP doit s'adapter pour passer d'un modèle d'accompagnement de la croissance à un modèle de gestion d'une situation dans laquelle les activités et les investissements seront réduits.

Après consultation du comité social et économique de l'entreprise sur les orientations stratégiques du Groupe ADP (2021-2023), le texte de trois accords a été négocié avec les partenaires sociaux durant plus de 160 heures, au cours des deux derniers mois : un accord d'activité partielle de longue durée (APLD), afin de faire face à la baisse d'activité ; un accord de rupture conventionnelle collective (RCC), afin d'accompagner les choix individuels de départ de chaque salarié ; un accord de performance collective (APC), afin de moderniser la relation au travail et de partager les efforts de façon solidaire.

Ces projets d'accords contenaient des engagements formels en matière de maintien de l'emploi et de préservation des compétences. En particulier, une "clause de garantie de l'emploi" faisait obstacle à tout licenciement pour motif économique de 2021 à 2023 dans la maison mère. Ces engagements étaient garantis par la signature de ces trois accords dont il a été indiqué dès le début des négociations qu'ils formaient un ensemble cohérent et indissociable. Ils avaient d'autant plus de valeur qu'au cours des derniers mois, la situation sanitaire s'est fortement dégradée, laissant présager une reprise plus tardive et plus longue encore que celle envisagée lors de l'ouverture des négociations, entamées en août.

L'absence de signature conjointe de ces trois accords par les organisations syndicales représentatives représentant plus de 50 % des voix imposera que les mesures nécessaires soient prises pour adapter le modèle économique et social de l'entreprise, conformément à ses orientations stratégiques. Le Groupe ADP agira avec le souci d'équilibre entre toutes les parties prenantes.

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 6 61 27 07 39 – invest@adp.fr

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr

¹ Cf Communiqué du chiffre d'affaires des 9 premiers mois 2020 publié le 23 octobre 2020.